



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 16 juin 2025

69 élus présents (104 en exercice, 18 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

VOEU DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES

Les Missions Locales jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement global des jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion professionnelle et sociale. Elles proposent un soutien concret et individualisé pour faciliter l'accès à l'emploi, à la formation, au logement, à la santé et aux droits, en particulier pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

Sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, la Mission Locale de SÉMAPHORE Mulhouse Sud Alsace est un acteur clé de cette mission. Elle agit en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (services de prévention, centres socio-culturels, associations de quartier, entreprises, etc.).

En 2024, SEMAPHORE MSA a dû déployer des dispositifs pour venir en aide aux plus précaires (aide alimentaire d'urgence, aide d'urgence à l'hygiène) et on note une augmentation du recours au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), géré par SÉMAPHORE MSA pour le compte de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Cependant, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de l'agglomération mulhousienne présentent des indicateurs socio-économiques préoccupants. Le taux de pauvreté y atteint entre 41 et 54 %, soit plus du double de la moyenne nationale. De plus, selon les QPV entre 32 et 37.5 % des jeunes de 16 à 25 ans y sont non scolarisés et sans emploi (pour comparaison ce taux est de 29.5% pour l'Eurométropole de Strasbourg). Ces chiffres soulignent l'importance cruciale des actions menées par la Mission Locale pour prévenir la marginalisation de ces jeunes.

Dans ce contexte de fragilité, les diminutions de financements annoncées par l'État, principal financeur du réseau des Missions Locales (-7,5 % sur les crédits d'accompagnement, soit 62 348 € et - 230 000 € pour le Contrat d'Engagement Jeune), et par la Région Grand Est (-14 % soit 74 000 €) compromettent gravement la capacité de la Mission Locale à assurer leur mission de manière personnalisée. De nombreux jeunes risquent ainsi de rester sans accompagnement, dans un environnement économique, social et budgétaire particulièrement tendu.

Depuis l'application de la loi Plein Emploi, le principe d'accueil inconditionnel des jeunes est aujourd'hui remis en cause : un jeune qui ne peut s'inscrire à France Travail est, de fait, exclu de dispositifs essentiels comme le PACEA et le Contrat d'Engagement Jeunes.

Face à ces enjeux, Mulhouse Alsace Agglomération :

1. réaffirme son attachement à l'action des Missions Locales et de toutes les structures d'insertion, et à leur rôle indispensable dans l'insertion des jeunes ;
2. appelle l'État et la Région Grand Est à reconsidérer leurs décisions de réduction des financements et à réévaluer leur soutien financier, en tenant compte des réalités spécifiques du territoire ;
3. s'engage à maintenir et renforcer son soutien aux Missions Locales, afin de garantir un accueil et un accompagnement de proximité pour l'accès à l'emploi et à la formation, et de lutter contre la précarité et le décrochage. Elle entend également les soutenir et les outiller, notamment à travers le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), dont l'enveloppe a été renforcée ces deux dernières années.

Mulhouse Alsace Agglomération souligne l'importance, aux côtés des Missions Locales, de l'ensemble des structures qui œuvrent au quotidien sur son territoire autour des enjeux de cohésion sociale, de développement des compétences et d'accès à l'emploi. Ce maillage très solide d'opérateurs expérimentés constitue un capital de compétences et de ressources essentiel construit au fil des années dans un esprit de complémentarité et d'interdisciplinarité.

A travers le soutien aux Missions Locales et à l'ensemble de l'écosystème territorial, Mulhouse Alsace Agglomération réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale sur son territoire.

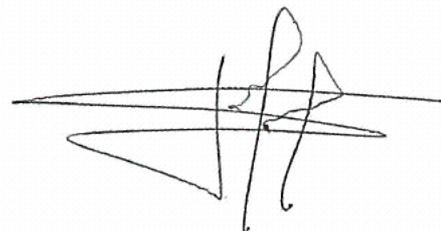
Le vœu est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN